



# Vue sur les vertes vallées

## Informations pratiques

### Locations de vélos

#### Base de loisirs de la Dathée

La Cour, Saint-Manvieu-Bocage

14380 NOUES DE SIENNE

Tél. +33(0)7 68 30 64 89

Mail : basedeloisirs@mjc-vire.org

Location VTT adultes et vélos enfants : 6 € de l'heure, 12 € la demi-journée et 20 € la journée (tarif 2020).

Autres activités variées sur le site. Ouvert du 30/03 au 01/11 : 9h-17h en semaine et 14h-18h le weekend.

### Adresse utile

#### Maison de services (infos touristiques)

2 place de la Mairie, Le Bénv-Bocage

14350 SOULEUVRE EN BOCAGE

Tél. +33(0)2 31 69 58 58

Mail : accueil@soulevreen bocage.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

### Votre satisfaction

Votre avis nous intéresse...

Pour un problème d'entretien de chemin, une absence de balisage ou pour donner un commentaire sur le(s) circuit(s) en général, rendez-vous sur le portail Suricate :

[sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr)



© Office de Tourisme du Pays de Vire

## Pour + d'infos

### OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VIRE

Square de la Résistance, Vire

14500 VIRE NORMANDIE

Tél. +33 (0)2 31 66 28 50

contact@paysdevire-tourisme.fr

www.paysdevire-normandie-tourisme.fr



© Office de tourisme du Pays de Vire

## Numéros utiles

Météo

32 50

En cas d'urgence

112 | secours à partir d'un portable

15 | samu

18 | pompiers



**SURICATE**  
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

**SIGNALER UN PROBLÈME**  
[sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr)

Informations complémentaires

flashcode



web



Espace VTT-FFC  
« les Chemins du Pays de Vire | Collines de Normandie »

# Vues sur les vertes vallées

Pratiques autorisées :

circuit

12

34.2 km

2h

Parcours difficile  
607 m de dénivelé



© Thierry Hauvel



© Office de Tourisme du Pays de Vire




Calvados Attractivité  
8 rue Renoir  
14054 Caen cedex 4  
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30  
tourisme@calvados.fr

[www.calvados-tourisme.com](http://www.calvados-tourisme.com)

Une mission du Département de Calvados



LE DÉPARTEMENT



Un amour de Normandie

## Départ de La Graverie

Balisage	
difficulté	12 Très difficile
bonne direction	
fausse route	
prudence ralentir	
double sens	



# Vues sur les vertes vallées



## Ça vaut le détour

### La chapelle Notre-Dame-du-Bocage

En 1828, le docteur virois Jean-Baptiste Lecreps fonde un pèlerinage à l'emplacement de l'actuelle chapelle. A la suite de sa mort et de son inhumation près du sanctuaire, la chapelle, élevée à l'emplacement de l'oratoire, et les deux clochers, sont construits. Cette chapelle est située sur l'axe routier Caen-Vire et fut le lieu de nombreux pèlerinages qui se déroulaient traditionnellement courant mai.



### Le panorama de la Bruyère

Un vaste panorama se dégage sur la ligne de crête lorsqu'un espace s'ouvre entre les arbres. Une vue sur le Bocage Virois avec son habitat dispersé et ces vallonnements creusés par les nombreuses rivières. En arrière plan, à près de 50 kilomètres d'ici, au sud du bassin de Vire, les hauteurs granitiques dépassent souvent les 300 mètres, comme la Butte de Brimbat et ses 367 mètres d'altitude, situé sur la commune de Saint-Christophe de Chaulieu (61). Dans ce paysage bocager, les éoliennes de Rully, l'antenne des Houles perchée à 308 mètres, située sur la commune de Roullours, la ville de Vire ou encore la forêt de Saint-Sever restent des éléments bien distinctifs.



### Site d'escalade de Carville

Cette falaise d'une hauteur de 40 mètres présente une cinquantaine de voies (du 2 au 7a+). Parfaitement équipée, cet escarpement rocheux est orienté plein sud. Situé sur la rive droite de la Vire dans une cluse, ce site d'escalade reste un endroit propice pour les grimpeurs à la recherche de calme et d'authenticité.



### L'étang de Bénv-Bocage

D'une superficie de 6 hectares, le plan d'eau de Bénv-Bocage est un lieu propice à la détente et à la pêche. Un sentier permet de faire le tour de l'étang joliment réaménagé et agrémenté d'un parcours sportif, d'un mini golf et de jeux pour enfants.



### La halle aux grains et au beurre

Treize piles surmontées de chapiteaux en granit soutiennent la charpente de la halle, qui se distingue par le montage chevillé de son ossature en bois. Un clocheton orne la toiture. Elément du patrimoine historique et culturel de Bénv-Bocage, la halle aux grains fut construite entre 1710 et 1714 pour la vente des grains et du beurre. A proximité, une fontaine dotée d'un mécanisme en fonte fait jaillir l'eau de manière continue.



### Le viaduc de Crinzelles

Aménagé sur l'ancienne ligne de chemin de fer Caen-Vire afin de franchir la vallée du ruisseau des Haises, ce viaduc, d'une vingtaine de mètres a été racheté par la commune de la Graverie suite à la disparition de cette ligne. A partir de la voie intercommunale reliant la Graverie à Carville, ce viaduc est accessible par un chemin piéton situé à coté du pont, sur le ruisseau des Haises.





## Pas à pas

**D** Du parking de *la Gare*, rejoindre la voie verte et tourner à gauche. Traverser prudemment la route départementale et emprunter 150 mètres après à gauche la petite route.

**1** Au carrefour, traverser avec prudence et bifurquer à droite vers la zone artisanale. Puis, tourner à gauche et longer le plan d'eau pour rejoindre le chemin visible environ 100 mètres plus loin. A la sortie du chemin, tourner à droite, quitter le lotissement et en contre bas, prendre la route à gauche vers *la Blanquière*. Emprunter le chemin à gauche juste avant une maison et le suivre jusqu'au château d'eau. Traverser la route et prendre le chemin en face à l'entrée du hameau de *la Servicière*.



**2** A l'aire de pique-nique, tourner à droite, puis à gauche et à droite après le hameau de *la Vallée*. Contourner une parcelle, longer le ruisseau et passer sur le pont pour atteindre *Monville*. Continuer sur cette route et prendre la première route à droite, puis à gauche pour rejoindre le bourg du Reculey. Poursuivre tout droit, passer devant la mairie et laisser 2 voies goudronnées sur la gauche.



3



A un croisement, prendre un chemin à gauche. Traverser une route, contourner une habitation puis traverser de nouveau une petite route. Suivre tout droit le chemin jusqu'à la croisée d'une route. Tourner deux fois à droite et contourner par la droite et au trois-quarts, l'étang de Bény. Obliquer à droite et suivre un chemin jusqu'à un croisement de routes.

4

Tourner à droite, passer *le Hamel Aumont* et prendre à gauche. Au croisement suivant, prendre à droite et enfiler aussitôt à gauche un chemin. Traverser une route départementale et tourner à droite à *la Foucardière*. Puis, prendre la montée à gauche et s'engager dans un chemin à gauche, en lisière de bois. Continuer ce chemin et bifurquer à gauche au sommet. Suivre le GR 221, remonter la rue par la droite et prendre à gauche un chemin. Après une descente technique, traverser avec prudence une route et laisser le chemin à gauche.

5

Ici, à gauche et laisser successivement le chemin et la voie sans issue sur la droite. Emprunter au carrefour suivant le chemin en face en suivant toujours le GR 221. Tourner ensuite à gauche à l'intersection d'une route. Au carrefour de plusieurs routes, tourner à droite en direction de Carville. Dans le bourg, prendre à droite un chemin juste devant un mur. Poursuivre ce chemin, traverser d'abord une petite route, puis une route départementale. Rejoindre le chemin en face, puis au niveau des *Trois Croix*, poursuivre tout droit.



6

Traverser la Route Départementale 56 et emprunter le chemin en face. Le suivre jusqu'à la croisée d'une petite route, en bas d'une descente. Tourner à droite, puis prendre le chemin à gauche qui vous emmène jusqu'à *la Blanquière*. Prendre la route en face, puis le premier chemin à gauche. Poursuivre ce chemin et tourner à droite sur une petite route. Prendre ensuite le premier chemin à gauche. Emprunter un large chemin et suivre tout droit la route départementale 81 vers Carville. Contourner l'église par la droite et prendre la troisième route à droite vers le Reculey, pendant environ 600 mètres.

7

A *la Renaudière*, prendre le chemin à droite et emprunter à droite une Route Départementale. Après le pont, prendre à droite vers *la Diablère* et suivre le chemin jusqu'à une petite route. Là, tourner à gauche, emprunter une route pendant 100 mètres et prendre à droite vers *la Hoguette*. Passer ce hameau, dans un virage, bifurquer à gauche dans un chemin. Longer toujours la Vire jusqu'au point de départ, d'abord par un chemin, puis par des voies goudronnées à l'approche de la Graverie.



# Légende

- Départ
- Pas à pas
- Ça vaut le détour

